

L'essentiel de la démarche Brossier-Pallu

SON SUCCÈS



Une démarche de concertation
au plus près du terrain et des acteurs



Un équilibre forêt-gibier
objectif, piloté à partir de
données factuelles, chiffrées,
partagées, issues du terrain

Comprendre - Agir - Rééquilibrer - Pérenniser

*Scannez
pour en savoir +*



Les deux objectifs fondamentaux qui ont guidé la démarche

Concernant les forestiers :

Gérer durablement leur forêt, dans le respect du Code forestier, sans artifice, avec néanmoins le risque, voire la mise en péril, de leurs parcelles en renouvellement forestier face au grand gibier. Autrement dit, ils veulent surtout que leur investissement « **sorte sans trop de dégâts** ».

Et les chasseurs :

Gérer durablement le grand gibier (cerf, chevreuil, sanglier ...) en équilibre avec les milieux qui l'accueillent. Elle doit être en bonne santé et en quantité suffisante pour maintenir une chasse durable.

Les principes de la démarche Brossier-Pallu

Les 3 facteurs clés :

1. Utiliser des outils d'évaluation et d'aide à la décision simples et faciles à mettre en œuvre :

- Fiche d'anticipation du renouvellement forestier
- Fiches d'inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier :
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une plantation mono-spécifique
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une plantation mélangée
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une régénération naturelle cloisonnée ou un semis
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier en futaie irrégulière
- Fiche du diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier
- Fiche de gestion des propriétés de petites et moyennes surfaces

2. Réunir les acteurs, forestier-chasseur, dans un dialogue réel, sincère et efficace.

3. Associer éventuellement un « animateur-médiateur » qui aidera à dresser le constat, à élaborer une stratégie d'actions et à impliquer les instances départementales si cela s'avère nécessaire.

Les deux méthodes de la démarche Brossier-Pallu

Pour résoudre un problème urgent

MÉTHODE CURATIVE

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER SUR LE COURT TERME

1. SAVOIR REGARDER LA FORÊT,
IDENTIFIER, CONSTATER ET
QUANTIFIER LES DÉGÂTS

2. DIAGNOSTIQUER ET ANALYSER LES
CAUSES DU DÉSÉQUILIBRE

3. RESTAURER L'ÉQUILIBRE

Pour gérer sur le long terme

MÉTHODE PRÉVENTIVE

ASSURER L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER SUR LE LONG TERME

GÉRER EFFICACEMENT LES
POPULATIONS DE GRAND GIBIER

METTRE EN PLACE UNE GESTION
FORESTIÈRE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE

RENOUVELER LES PEUPELEMENTS
FORESTIERS AVEC STRATÉGIE



EN CAS DE SUSPICION D'UN DÉSÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER OU PAR SÉCURITÉ, IL EST INDISPENSABLE DE COMMENCER PAR APPLIQUER LA MÉTHODE CURATIVE

La marche à suivre lors la mise en œuvre de la méthode curative pour rétablir l'équilibre forêt-gibier à court terme

Une alerte émanant du propriétaire forestier ou de son gestionnaire concernant une parcelle en renouvellement forestier

Constituer une équipe opérationnelle

Visiter la forêt ou le massif pour comprendre le contexte
Repérer les signes avant-coureurs
Inventorier les dégâts du grand gibier sur les parcelles sensibles (voir p.4)

Le ou les taux de dégâts sont inférieurs ou égaux à 15 %

La situation est acceptable. La parcelle reste néanmoins à surveiller durant toute la période à risque

Le taux de dégâts est supérieur à 15 %

Réaliser le diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier observé en auditant les 3 groupes de causes (voir p.5)

Affiner le diagnostic en définissant des objectifs de gestion pour chacune des espèces présentes puis en sélectionnant les causes à traiter immédiatement et à moyen terme

Mettre en œuvre des actions dans chacun des 3 groupes de causes si possible

Dynamiser les différents acteurs et lutter contre l'inertie

Contrôler les réalisations et suivre la parcelle à enjeux par des inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier et analyser les autres indicateurs (dont abondance et performance)

Le taux de dégâts est inférieur ou égal à 15 %

La situation est désormais acceptable. La parcelle reste néanmoins à surveiller durant toute la période à risque

Le taux de dégâts est toujours supérieur à 15 %

François Klein (ONCFS) en 2017 dans la lettre du réseau «Ongulés sauvages» disait :
Dans le cas de déséquilibre écologique et/ou économique marqué et durable, ayant généré une situation conflictuelle entre les partenaires, la mise en place d'un suivi par indicateurs - ICE ou autres - ne constitue pas la réponse appropriée à la résolution rapide des difficultés puisque, dans le meilleur des cas, les premières conclusions seront différées de plusieurs années.

Les différentes fiches sont téléchargeables :
<https://equilibre-foret-gibier.fr/outils-pratiques/>

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière d'essences mélangées

Date du relevé :

Date de la plantation :

Surface de la parcelle :

Nom des opérateurs :

Organismes :

Propriétaire(s) :

Mail :

Tel :

Adresse :

Tel :

Mail :

Gestionnaire forestier :

Forêt :

Superficie :

Commune de la parcelle forestière :

N° parcelle :

Lieu-dit (référence cadastrale) :

Hauteur moyenne (cm) :

Essence(s) « objectif » :

Taux de sondage (voir tableau ci-dessous) :

Densité initiale de la plantation (plants/ha) :

Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) :

Essence (s)	Surface Densité initiale/ha	< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	Supérieur à 12hectares
Peupliers	156 à 204 / ha	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/5	Taux 1/7	Taux 1/10
Autres	< 900/ha	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/6	Taux 1/8	Taux 1/12
essences	> 900/ha	Taux 1/4	Taux 1/6	Taux 1/10	Taux 1/12	Taux 1/16	Taux 1/20

Eliminer les lignes de lisière ainsi que le premier et le dernier plant sur la ligne

Lignes sondées	Essences	Plants morts ou absents	Plants abrouitis	Plants frottés	Plants écorcés	Plants arrachés	Plants victimes d'autres dégâts	Plants indemnes
1	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
2	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
3	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
4	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
5	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
6	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
7	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
8	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							
Total	Essence 1							
	Essence 2							
	Essence 3							

Essence 1 :

Essence 2 :

Essence 3 :

Tcv = (Ta+Tf+Te+Ta+Tautdég+Ti) E1=

Tcv = (Ta+Tf+Te+Ta+Tautdég+Ti) E2=

Tcv = (Ta+Tf+Te+Ta+Tautdég+Ti) E3=

Taux abrouitis = Ta/Tcv x 100 =

Taux abrouitis = Ta/Tcv x 100 =

Taux abrouitis = Ta/Tcv x 100 =

Taux frottés = Tf/Tcv x 100 =

Taux frottés = Tf/Tcv x 100 =

Taux frottés = Tf/Tcv x 100 =

Taux écorcés = Té/Tcv x 100 =

Taux écorcés = Té/Tcv x 100 =

Taux écorcés = Té/Tcv x 100 =

Taux arrachés = Tarr/Tcv x 100 =

Taux arrachés = Tarr/Tcv x 100 =

Taux arrachés = Tarr/Tcv x 100 =

Total Taux dégâts ongulés =

Total Taux dégâts ongulés =

Total Taux dégâts ongulés =

Taux autre dégâts = Taut dég/Tcv x 100 =

Taux autre dégâts = Taut dég/Tcv x 100 =

Taux autre dégâts = Taut dég/Tcv x 100 =

Répartition dégâts :

Répartition dégâts :

Répartition dégâts :

Taux morts = Tm/(Tcv+Tm) x 100 =

Taux morts = Tm/(Tcv+Tm) x 100 =

Taux morts = Tm/(Tcv+Tm) x 100 =

Végétation d'accompagnement :

Total taux de dégâts du grand gibier

Observations :

Fiche diagnostic des causes du déséquilibre Forêt-gibier (3 origines)

Réponses possibles : oui, non, pas concerné (toutes les cases doivent être renseignées)

Dte du diagnostic :	Territoire (nom, commune, département) : Lorge
Surface du territoire : dont surface boisée :	Propriétaire (nom, téléphone, mail) :
Rédacteur : Jacky Pallu	Décisionnaire chasse (nom, téléphone, mail) :

1- L'organisation de la chasse sur le territoire

objectif	n°	point évalué	réponse
Réaliser et préparer la demande de plan de chasse sur le territoire	1	Est-ce qu'il existe une demande et une attribution de plan de chasse pour chaque espèce de cervidés (chevreuil et cerf) présente sur le territoire ?	
	2	Est-ce que la demande de plan de chasse est réalisée en concertation entre le propriétaire forestier, et s'il y a une demande motivée, ceux des territoires voisins, et le locataire de la chasse ?	
	3	Est-ce que la demande de plan de chasse est élaborée en prenant en compte les objectifs de renouvellement forestier, notamment les opérations en cours ? Est-ce que les demandes des territoires voisins (si elles sont étayées et motivées en conséquence) sont également prises en considération afin d'améliorer la restauration de l'équilibre forêt-gibier dans le secteur ?	
Exercer la chasse sur la totalité du territoire	4	Est-ce que la pression de chasse est suffisante, sans être nettement inférieure à celle des territoires voisins pour éviter une concentration des espèces d'ongulés ?	
	5	En dehors des parcelles à enjeux qui nécessitent une forte pression de chasse, est-ce que toutes les autres parcelles sont chassées de manière équivalente ?	
	6	Est-ce que l'organisation de la chasse exclut la mise en place de parcelles non chassées à but de réserve ?	
Limiter le dérangement pour améliorer les réalisations	7	Est-ce que tous les ongulés (sanglier, chevreuil, cerf) sont chassés simultanément lors des chasses collectives ?	
	8	Est-ce que la chasse du petit gibier est pratiquée la même journée ou le lendemain de la chasse collective du grand gibier et sur les mêmes parcelles ?	
	9	Est-ce que la chasse est organisée de manière cohérente, en incluant les chasses individuelles et la chasse du petit gibier, ?	

2- Le rôle des instances dans la gestion de la grande faune sauvage sur les unités de gestion et de population

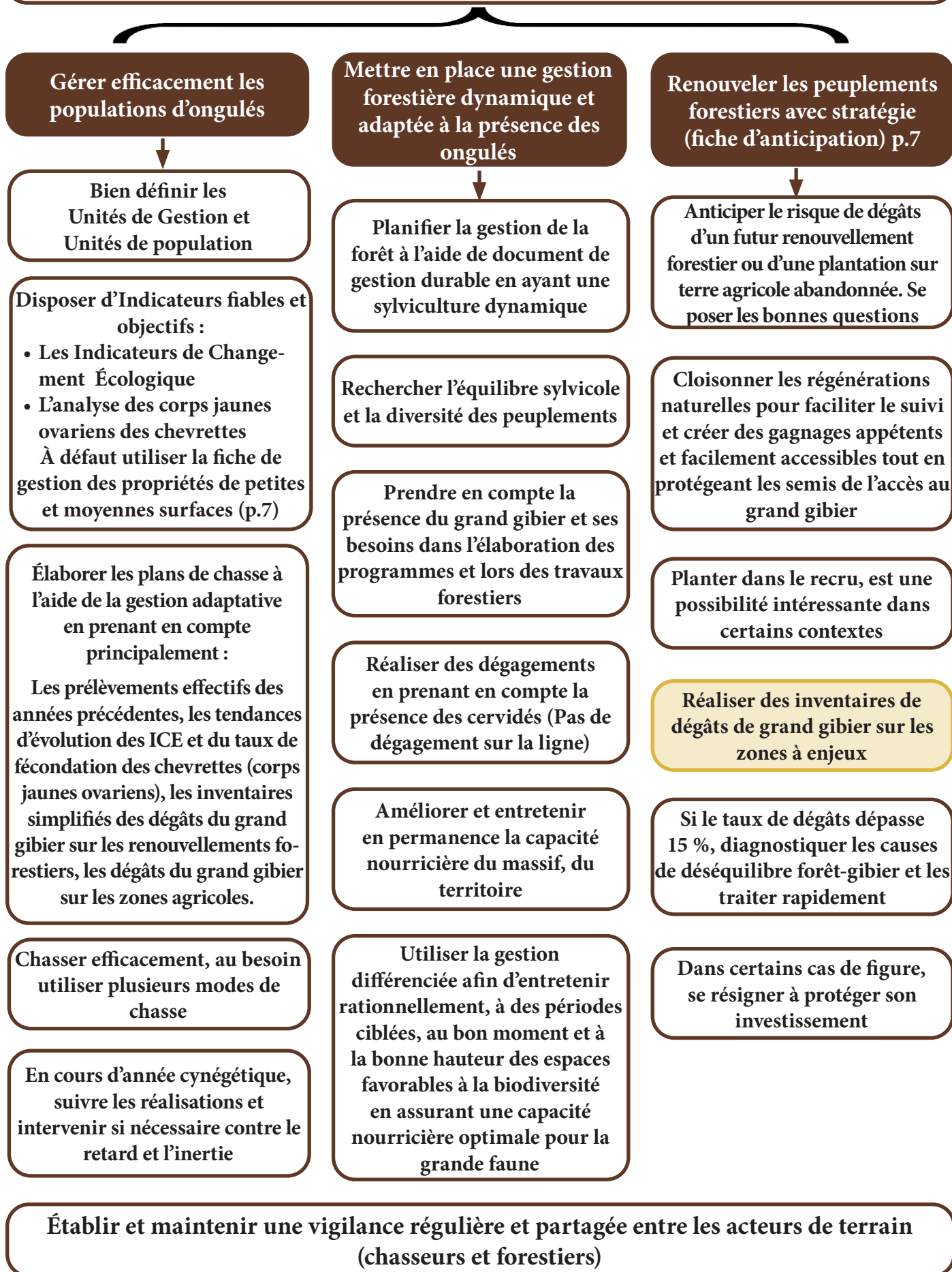
objectif	n°	point évalué	réponse
Elaborer efficacement les plans de chasse	25	Est-ce que les unités de gestion et ou de population des espèces chevreuil et cerf sont parfaitement déterminées et régulièrement actualisées dans l'espace en fonction des zones de présence des animaux et des obstacles à la libre circulation des animaux (autoroute, TGV...) ?	
	26	Est-ce qu'un objectif de gestion par espèce chassable et par unité de gestion ou de population a été correctement déterminé (augmentation, stabilité ou baisse) avec comme base principale les taux de dégâts forestiers qui doivent être acceptables (< 15 %), les dégâts agricoles et les tendances des différents ICE ? L'élaboration des plans de chasse tient-elle compte de cette politique de gestion ?	
Gérer durablement l'espèce chevreuil	27	Est-ce que le territoire possède une surface suffisante pour prétendre à une attribution de plan de chasse pour l'espèce chevreuil ou est intégré à un regroupement ?	
	28	Est-ce que les bracelets sont répartis au sein de l'unité de gestion pour l'espèce chevreuil, en tenant compte des objectifs sylvicoles de chaque territoire, voire du voisinage si la demande est légitime ?	
	29	Si l'unité de gestion "chevreuil" (dont dépend le territoire) est à cheval sur plusieurs départements, est-ce que les règles définies pour les attributions sont identiques ?	
	30	Est-ce que le territoire possède une surface suffisante pour prétendre à une attribution de plan de chasse pour l'espèce cerf ou est intégré à un regroupement ?	

3- La gestion forestière et les travaux forestiers sur la forêt, le massif, le territoire

objectif	n°	point évalué	réponse
Gérer la forêt de manière durable	51	Est-ce que la forêt est dotée d'un document de gestion durable (Plan simple de gestion, Code des bonnes pratiques sylvicoles, Règlement type de gestion, Aménagement forestier) ?	
	52	Est-ce que le programme des coupes et des travaux est mis en œuvre avec un suivi régulier ?	
	53	Est-ce que la gestion forestière est dynamique, améliorant de fait les capacités nourricières ?	
	54	Dans les régénérations naturelles, en dehors des secteurs de montagne présentant de forte pente, est-ce qu'un réseau de cloisonnements sylvicoles a été mis en place et est régulièrement entretenu pour obtenir un regain de végétation pour passer la mauvaise saison (pas à ras du sol et broyés en fin d'hiver et au plus tard au mois de mars et/ou vers le 15 août sans trop dépasser la fin de ce mois) ?	
	55	Est-ce que les cloisonnements d'exploitation sont mis en place et entretenus correctement ?	
Maintenir la forêt en équilibre sylvicole	56	En futaie régulière, est-ce que la répartition en surface et dans l'espace des différents types de peuplements (plantations, semis naturels, fourrés, gaulis, perchis, jeune futaie, futaie adulte) est équilibrée ?	
	57	En futaie irrégulière (ou en sylviculture mélangée à couvert continu), est-ce que la régénération naturelle diversifiée et diffuse est présente ?	
Prendre en compte la présence du grand gibier lors de l'élaboration du programme sylvicole	58	Est-ce que le responsable de la gestion forestière a pris soin d'anticiper le renouvellement de ses peuplements, en planifiant des coupes d'abord dans les peuplements voisins, dit en amélioration, afin d'augmenter les capacités alimentaires, permettre l'expression des comportements des animaux (exemple : frottis) en les détournant des futures zones à risque ?	
	59	Lors de l'élaboration du document de gestion durable, est-ce que les signes avant-coureurs de déséquilibre ont été diagnostiqués et pris en compte (rejets de taillis systématiquement abrutis après coupe sur des surfaces significatives, arbres systématiquement dépouillés de lierre à hauteur de gueule de chevreuil et/ou de cerf, houx "taillés" en boule..., ICE montrant une dégradation du couple population milieu) ?	
	60	Est-ce que les surfaces de régénération naturelle ou artificielle dépassent 3 hectares d'un seul tenant ?	

1. Nombre de causes liées à l'organisation de la chasse sur le territoire	X
2. Nombre de causes liées à la gestion de la grande faune sauvage	X
3. Nombre de causes liées à la gestion forestière et aux travaux forestiers	X
Nombre total de causes du déséquilibre forêt-gibier	Σ

La marche à suivre lors de la mise en œuvre de la méthode préventive, pour assurer le bon équilibre forêt-gibier sur le long terme



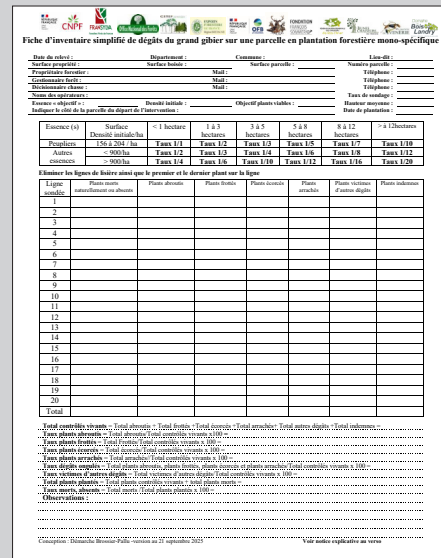
Anticiper le risque de dégâts et/ou d'échec d'un futur renouvellement forestier ou d'une plantation sur une terre agricole

Fiche anticipation du renouvellement forestier Réponses possibles : oui, non, pas concerné (toutes les cases doivent être renseignées)			
Date du diagnostic :		Territoire (nom, commune, département) :	
Parcelle :	Surface :	Propriétaire (nom, téléphone, mail) :	
Rédacteur :		Décisionnaire chasse (nom, téléphone, mail) :	
1- La situation forestière et sylvicole sur le territoire			
objectif	n°	point évalué	réponse
En amont, préparer le projet de renouvellement forestier			
Prendre en compte la présence du grand gibier lors de l'élaboration du programme sylvicole	1	Est-ce que le responsable de la gestion forestière a pris soin d'anticiper le renouvellement de ses peuplements, en planifiant des coupes d'abord dans les peuplements voisins ne craignant pas la dent du gibier (dit en amélioration), afin d'augmenter les capacités alimentaires, permettre l'expression des comportements des animaux (exemple : frottis) en les détournant des futures zones à risque ?	
	2	Est-ce que le programme des coupes et travaux est dynamique et respecté ?	
Prévoir des itinéraires sylvicoles adaptés à la présence des ongulés	3	En gestion par surface (système régulier), est-ce que la parcelle concernée a une surface en régénération naturelle ou artificielle qui dépasse 3 ha d'un seul tenant ?	
	4	Pour la régénération naturelle en plein, a-t-on bien prévu de laisser des bandes de semis (entre les cloisonnements sylvicoles) d'au moins 4 m de large ?	
	5	Pour la régénération artificielle en reboisement, est-ce que les plantations seront réalisées sur un terrain ou des bandes présentant un recré (végétation d'accompagnement) afin de les protéger ?	
	6	Pour les boisements/reboisements réalisés en terrain nu (terre agricole, parterre de coupe sans végétation) mais également pour les parcelles de petites surfaces (< à 3 ha) ou présentant des essences très appétentes (merisier, fruitiers forestiers en général, chêne rouge d'Amérique...) ou très sensibles au frottis (douglas...), est-ce qu'une protection sera utilisée ?	

Fiche de gestion des propriétés de petites et moyennes surfaces

DÉMARCHE ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER	DANS LE BUT D'ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER, COMMENT GÉRER LES TERRITOIRES DE SURFACES BOISÉES TROP FAIBLES POUR METTRE EN ŒUVRE LES INDICATEURS DE CHANGEMENT ÉCOLOGIQUE (ICE) ?
Raisonner à partir de données factuelles chiffrées et partagées, issues du terrain et des animaux prélevés à la chasse	
Collecter des informations sur : - la présence des animaux (exemple : piège-photo notamment pour l'espèce cerf), - les prélèvements ; même s'ils sont statistiquement insuffisants, ils fourniront néanmoins des informations (quantité, qualité, localisation, période...), - la fertilité des chevrettes adultes en inventoriant les corps jaunes ovariens sur les animaux prélevés à la chasse.	
Réaliser la totalité de son plan de chasse le plus tôt possible en utilisant aussi la complémentarité des modes de chasse et de recherche	

EQUILIBRE
**FORÊT
& GIBIER**



Poursuivre la construction d'un réseau d'animateurs-médiateurs pour accompagner les acteurs de terrain

Objectif : se positionner comme facilitateur et interlocuteur opérationnel face aux propriétaires forestiers et aux chasseurs, aux différents partenaires, agents du CNPF, de l'ONF, des FDC, des DDT et des gestionnaires forestiers.

Missions :

- Initier, après une alerte, l'inventaire simplifié des dégâts de grand gibier sur un ou des renouvellements forestiers avec les acteurs concernés : forestier, chasseur, si possible la fédération départementale des chasseurs, etc.
- S'il y a lieu, faciliter l'identification des causes du déséquilibre observé à l'aide de la fiche du diagnostic et aider à la mise en œuvre d'actions correctives,
- Lutter contre l'inertie, impulser la dynamique,
- Former des chasseurs, des forestiers et toutes les personnes intéressées,
- Contribuer à mettre en place et animer des sites pilotes à vocation pédagogique et expérimentale,
- Éventuellement, former avec une personne d'une autre structure un binôme efficient.



Un accord à la sortie de la forêt, après le constat il faut passer à l'action

Poursuivre la construction d'un réseau de sites pilotes pour faciliter l'appropriation de la démarche et favoriser les innovations cynégétiques et sylvicoles

L'objectif est de montrer que l'on peut :

- Renouveler la forêt sans avoir à protéger artificiellement les jeunes arbres (sauf rares exceptions), conditionné par un taux de dégâts de grand gibier inférieur à 15 % avec une bonne résilience des écosystèmes forestiers,
- Avoir une faune sauvage en bonne santé et en quantité suffisante pour la pratique d'une chasse durable et mieux acceptée.

Les sites pilotes ont une vocation pédagogique et expérimentale

- Mettre en œuvre la démarche Brossier-Pallu,
- Responsabiliser les acteurs pour qu'ils deviennent des partenaires,
- Accueillir des chasseurs, des forestiers,
- Créer des territoires d'expérimentation et d'innovation de techniques forestières et cynégétiques,
- Contribuer à l'adaptation de cette démarche en communiquant sur les retours d'expériences.

Ces territoires engagés permettront la promotion de la démarche par l'exemple au plus près des acteurs.

Le suivi annuel des sites Pilotes



Comité de pilotage annuel d'un site pilote



Inventaire simplifié des dégâts de grand gibier : des cônes de régénération qui poussent

L'identification des sites pilotes



Identification d'un site pilote par des panneaux



Attestation délivrée par le CNPF, l'ONF et l'ANCGG

La structuration des 2 réseaux : animateur-médiateur et sites pilotes



- Référénts nationaux ANCGG en cours de formation
- ◆ Personnes formées lors d'un des 7 stages IDF ou 2 stages EFF et utilisatrices du guide pratique
- Formations avec interventions terrain
- Centres de formation et d'expérimentation
- Correspondants cynégétiques du CNPF en cours de formation
- 🇧🇪 Conférence chez nos voisins

Poursuivre et renforcer la formation des différents acteurs

Formations générales sur l'équilibre-forêt gibier pour les différents acteurs :

- Information sur l'équilibre forêt-gibier proposée sur une journée afin de sensibiliser à l'enjeu de l'équilibre forêt-gibier,
- Formation d'animateur-médiateur sur l'équilibre forêt-gibier sur deux jours afin de former des acteurs capables d'appliquer la démarche.

Formations complémentaires visant à renforcer la compréhension des problématiques forestières et cynégétiques et les compétences des différents acteurs :

- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier et des gestionnaires cynégétiques de territoire, aux forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion forestière avec la prise en compte de la grande faune, proposée sur une journée,
- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier, des gestionnaires forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion cynégétique avec la prise en compte du renouvellement forestier, proposée sur une journée.

			
Livret-formation à la gestion forestière avec prise en compte de la grande faune			
			
Sommaire			
La page d'accueil et le sommaire	1	La régénération naturelle par coupes progressives	13
La forêt française	2	La sylviculture irrégulière dont la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC)	14
Un encadrement « fort » de la gestion par l'Etat	3	Les enrichissements	15
Les principaux intervenants dans la filière forestière	4	Les semis artificiels	16
Les itinéraires sylvicoles	5	Les dégagements forestiers et les dépressages	17
Le cycle de vie d'un peuplement forestier géré en régulier	6	Les protections naturelles	18
Le rôle de la forêt dans la gestion du carbone et l'atténuation du changement climatique	7	Les protections artificielles	19
La biodiversité forestière	8	Les enclos de démonstration	20
Les menaces sur les forêts	9	La santé des forêts	21
L'intérêt de la gestion différenciée des accès en forêt	10	La récolte et la valorisation du bois	22
Les parcelles forestières à enjeux de renouvellement : les plantations	11	L'élaboration d'un plan de chasse par la gestion adaptative	23
Un cas particulier : la plantation dans le recru	12	Deux leviers essentiels : la chasse et la capacité nourricière	24

Conception : démarche Brossier-Pallu le 16 février 2026



Rétablir l'équilibre Forêt-Gibier et l'assurer sur le long terme avec la démarche « Brossier-Pallu »



La synthèse de la démarche équilibre forêt-gibier

Différents objectifs avec des échelles temporelles et spatiales bien différentes

Monitoring et management global avec prise en compte de ces deux objectifs qui sont différents.

Les forestiers et leurs représentants

**Objectif principal :
Gérer durablement la forêt**

Donc assurer les renouvellements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes et être certain que leurs investissements vont sortir avec des dégâts « acceptables » soit $< 15\%$.

C'est le respect du Code Forestier et des documents de gestion durable (PSG, CBPS, RTG et Aménagements).

Les chasseurs et leurs représentants

**Objectif principal :
Gérer durablement le grand gibier**

Donc assurer une chasse durable, avec des animaux sauvages et en bonne santé.

C'est l'intérêt de mettre en place, lorsque cela est possible, les indicateurs de changement écologiques (ICE) ainsi que le relevé des corps jaunes ovariens des chevrettes qui permettront de suivre les tendances d'évolutions des populations de grand gibier.



La démarche Brossier-Pallu



Pour résoudre un problème local et urgent **La méthode curative**

Utilisation des fiches d'inventaire simplifié des dégâts de gibier afin de :

- Vérifier la véracité des alertes,
- Quantifier les dégâts sur les renouvellements forestiers pendant toute la période de leur sensibilité,
- Diagnostiquer les causes d'un éventuel déséquilibre forêt-gibier observé,
- Après avoir défini un objectif, traiter durablement les causes en mettant rapidement en œuvre des actions concertées (cynégétiques, forestières, de suivi),
- Dynamiser les différents protagonistes, créer du lien et lutter contre l'inertie.

Pour gérer sur le long terme et anticiper **La méthode préventive**

- Mettre en œuvre les ICE, en respectant les protocoles, ainsi que le relevé des corps jaunes ovariens chez les chevrettes, interpréter leurs tendances et les utiliser pour gérer les populations de grand gibier.
- Conforter l'analyse avec les inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier et d'autres indicateurs,
- Dynamiser la gestion forestière en prenant en compte la présence du grand gibier, tout en maintenant, voire en améliorant la capacité nourricière des massifs, des territoires.
- S'adapter au contexte et anticiper les renouvellements forestiers.